

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du Jeudi 22 Juin 2023.

Présences

Parents

- **AIBCN** : Mmes Alfero, Defontaine , Mrs Garcia-Pelayo, Ninan, Payo, Plantiveau , Mrs Serine et Zarrouk.
- **FCPE** : Mmes Benmouloud, Bony, Debayles, Jehanno, Lardiere, Meunier et Muzard .

Enseignants : Mmes Briot, Celoudou, Davet, Descombes, Fleyeh, Javadi, Matoussi, Monnet, Ribeiro, Royer-Steffen, Sartelet et Tizaoui

Excusées : Mmes Gérard, Ivantchikoff, Legrand et Roche

Mairie : excusés : Mme Colombel maire adjoint chargée de l'enfance, et Mr Merter directeur du temps périscolaire.

EN : Mme Mazeau (CPC)

DDEN : Mme Dorso

1- Bilan de fin d'année

Les projets et festivités scolaires et périscolaires

Au niveau scolaire

Les différents **projets** arrivent à leur conclusion.

- Les séances de médiathèque se terminent le 29/6.
- Les interventions dans les classes se terminent. Certaines restitutions ont déjà eu lieu.

Dans l'ensemble, sur les différents projets, les élèves sont ravis, les intervenants sont de qualité. Un bilan a été fait avec la mairie pour rectifier certains points, comme le nombre de séances ou la période d'intervention, pour que cela soit plus bénéfique.

Concernant les **sorties**, elles ont lieu jusqu'au dernier moment puisqu'une sortie est prévue le 7/7. Les sorties sont à la fois dépendantes du projet de classe de l'enseignant, du plan Vigipirate et des contraintes associées, et enfin de la disponibilité des cars de la ville. Le planning arrive en début d'année et chaque classe bénéficie en moyenne de 3 demies journées de car sur l'année.

Concernant les **festivités de fin d'année**, des manifestations sont organisées par classe ou groupement de classes, pendant ou en dehors des heures de classe.

Une après-midi festive est prévue en élémentaire sur le temps scolaire, avec des jeux.

L'organisation d'une fête pour toute l'école, avec participation des parents, reste un objectif partagé par parents et enseignants. Cependant les modalités permettant ce type de manifestation en toute sécurité n'ont pas encore été identifiées.

Au niveau périscolaire

Il est prévu une participation au parcours sensoriel au parc des Bruyères la semaine du 26 juin. Aujourd'hui a eu lieu la finale de Dance Machine.

Une fête est prévue le mercredi 28 juin. Les parents sont conviés de 17h à 18h30, à la fin de la journée. A noter qu'il ne sera pas possible aux familles de venir seulement pour ce moment, il est indispensable que l'enfant ait été présent au centre dans la journée.

Point d'étape sur l'informatique

Le service informatique est venu à plusieurs reprises pour essayer de régler certains problèmes. Tout n'est cependant pas résolu.

La mairie doit revoir certains éléments du marché avec le prestataire, notamment au niveau de la configuration. Les APE devraient être destinataires d'un message des services municipaux afin de répondre plus en détail à cette question.

Bilan de la coopérative

Les versements importants des familles ont permis d'allouer cette année des crédits supplémentaires aux classes : 8€ supplémentaire par élève, en plus du budget de base. Cela permet en particulier de financer des projets (ex : impression du journal), des sorties de classe (ex : parc Astérix pour les 4 classes de CM).

L'école a également pu investir dans du petit matériel de motricité. L'achat d'un four est envisagé, pour les projets culinaires.

Le solde au 22 juin 2023 est de 15 389,80€. Cela signifie que des crédits pourront être alloués aux classes l'année prochaine.

Il est rappelé en séance la liste des dépenses autorisées est définie par l'OCCE de façon stricte. En particulier l'argent de la coopérative ne peut pas être utilisé pour acheter des manuels scolaires.

Un intervenant extérieur (en langue par exemple) pourrait peut-être être financé par la coopérative dans le cadre d'un projet défini. Il faut cependant une habilitation EN en cas d'intervention récurrente.

2- Projection sur la rentrée 2023-2024

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est plutôt stable. Mmes Roche, Fleyeh et Royer-Steffen partent pour d'autres lieux ou missions.

Nous accueillons Mme Taleb pour la maternelle. L'équipe maternelle est ainsi au complet.

Concernant l'élémentaire, il y a encore 2 postes non pourvus, de même que 2 décharges de 25% (Mme Taleb et Mme Ivantchikoff seront en temps partiel).

Le nombre de remplaçants alloués à la circonscription l'année prochaine sera le même que cette année. Les postes vacants et les différentes absences seront traités au mieux avec les moyens disponibles.

L'équipe du périscolaire

Fatma sera directrice adjointe à compter de la rentrée.

L'équipe a été renforcée cette année et devrait être relativement stable l'année prochaine.

Il manquera cependant certainement 1 ou 2 personnes à la rentrée.

Les effectifs

L'effectif prévisionnel est de 360 élèves à ce jour. Les inscriptions continuent à arriver et se poursuivront encore pendant les vacances (cela est souvent le cas en PS en particulier).

Pour le moment sont prévus :

- 147 élèves en maternelle : 49 PS, 57 MS, 41 GS.
- 213 élèves en élémentaire : 44 CP, 36 CE1, 49 CE2, 40 CM1, 43 CM2.

Concernant la structure de l'école, compte tenu des inconnues qui existent encore, elle n'est pas encore figée. Il est déjà arrivé que la structure doive être modifiée la veille de la rentrée.

Il est rappelé qu'elle doit prendre en compte les demandes institutionnelles concernant les effectifs de classe, qui sont de 24 élèves maximum en GS, CP et CE1.

Organisation de la rentrée

La rentrée scolaire se fera le lundi 4 septembre à 8h30 pour les MS et GS + les élémentaires hors CP.

Les PS entreront en 2 vagues (9h et 10h) comme déjà indiqué lors des rendez-vous individuels et de la réunion collective de PS, qui a eu lieu mardi 20 juin.

Les CP feront leur rentrée à 9h.

Comme l'année dernière les parents auront la possibilité de rentrer dans l'école.

Les services de restauration et périscolaires du soir fonctionnent dès le premier jour.

Une réunion d'information à destination des parents de CP est prévue mardi 27 juin.

Une visite du collège (Mermoz) est prévue le 29/6. Le même jour aura lieu une passation entre enseignants du primaire et professeurs du collège.

Elections des représentants de parents

Concernant les élections des représentants de parents, le vote se fera par correspondance uniquement, comme cette année. Une explication du système des enveloppes sera faite lors des réunions d'information de début d'année.

Médecine scolaire

L'année prochaine, il n'y aura plus aucun(e) infirmier(e) scolaire sur Bois-Colombes. Les 3 infirmiers actuels quittent leur poste et la mairie n'a pas réussi à recruter de nouveaux infirmiers pour le moment.

Il n'y aura plus non plus de médecin scolaire.

Procès-verbal rédigé par Mmes Descombes et Ribeiro